

L'essentiel du droit du travail pour manager

1 Jour, 7 Heures
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 10/10/2023

400€ NET

Managers, chef d'équipe : ce qu'il faut savoir du droit du travail

Objectifs

Savoir mettre en pratique l'essentiel du droit du travail dans sa fonction d'encadrement

- Mesurer les responsabilités encourues par l'employeur et ses délégués
- Gagner en efficacité dans la gestion de ses collaborateurs
- Eviter les sources de tensions et les contentieux

Compétences visées

À l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Appliquer les grands principes du droit du travail
- Intervenir en cas de faute
- Organiser le temps de travail des salariés

Public

Toute personne chargée de l'encadrement et de l'animation d'une équipe.

Prérequis : Aucun prérequis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Durée et aménagement du temps de travail

- Les durées légales du travail
- Les recours aux heures supplémentaires, astreintes...

L'essentiel du droit du travail pour manager

- Les changements d'horaires, d'équipe...
- Le cas des salariés à temps partiel

Marge de manœuvre du manager en matière de modification de la relation de travail (horaires, poste, lieu de travail)

- Distinction entre modification du contrat et modification des conditions de travail
- Respecter les procédures adéquates
- Conséquences du refus du salarié
- Clauses spécifiques du contrat de travail

Faire face à l'absentéisme du salarié

- Se repérer dans les différents motifs d'absences
- Mesurer les impacts sur le contrat de travail et savoir réagir

L'exercice du pouvoir disciplinaire

- La notion de faute, sanctions disciplinaires
- Prendre les mesures adéquates et respecter les procédures

Les situations de rupture du contrat de travail

- Réagir face à une démission, à un abandon de poste, une prise d'acte de la rupture
- Départ négocié du salarié : ce qu'il faut savoir
- Les éléments à réunir afin de justifier un licenciement
- Le respect des procédures et des délais
- Évaluer le coût du licenciement

Sensibilisation aux risques psycho-sociaux

- Prévenir les situations à risques
- Réagir face à une accusation de harcèlement

L'essentiel du droit du travail pour manager

Dates & lieux

 11 mai 2023

 Laval

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formations, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.